VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2026

Date de la convocation : 27 octobre 2026

Conseillers en exercice : *33*

PRESIDENT : DE REDON Louis, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. DE REDON, Maire, M. NAUDION, Mme GIRAUDET, M. BLANCHARD, Mme JARDEL, M. THEODON, Mme LE BIHAN, M. VILLEMONT, Mme SAVARY, M. PUSKULLU, Adjoints au Maire, M. ALBERTINI, Conseiller Spécial, MM. RAVIER, GUILLEMOZ, Mmes VALY, LE NAON, M. GOULET, Mmes WEISS, LEWASZEWSKI, JEANBLANC, AUZIER, M. LUCAS, Mme AMARD, M. KAJSZA, M. CORBEAU, M. LAMBERT, Mmes FAISANT, DEGRAIS, ESCAMEZ, MM. BOISSEAU, SEGUIN, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : M. CORBEAU, Conseiller Municipal.

EXCUSÉS : Mme BREQUEVILLE, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. VILLEMONT ;
M. BAUDAT, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. BOISSEAU ;
Mme BARRY, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à Mme ESCAMEZ.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19 heures 00

COMMUNICATION DES RAPPORTS - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'ENERGIE DE LOIR-ET-CHER (SIDELC)- N° 26/08 - 17

Madame JARDEL, Adjointe au Maire, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

En application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque E.P.C.I. auquel adhère la commune doit adresser un rapport retraçant son activité.
Le rapport d'activité 2025 a été joint avec la convocation.

Vu l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Considérant qu'il convient de porter le rapport d'activité du SIDELC à la connaissance du Conseil municipal au titre de l'exercice 2025 ;

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activité 2025 et n'a fait aucune observation.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le 05 NOV. 2026

Mis en ligne sur le site internet le 05 NOV. 2026

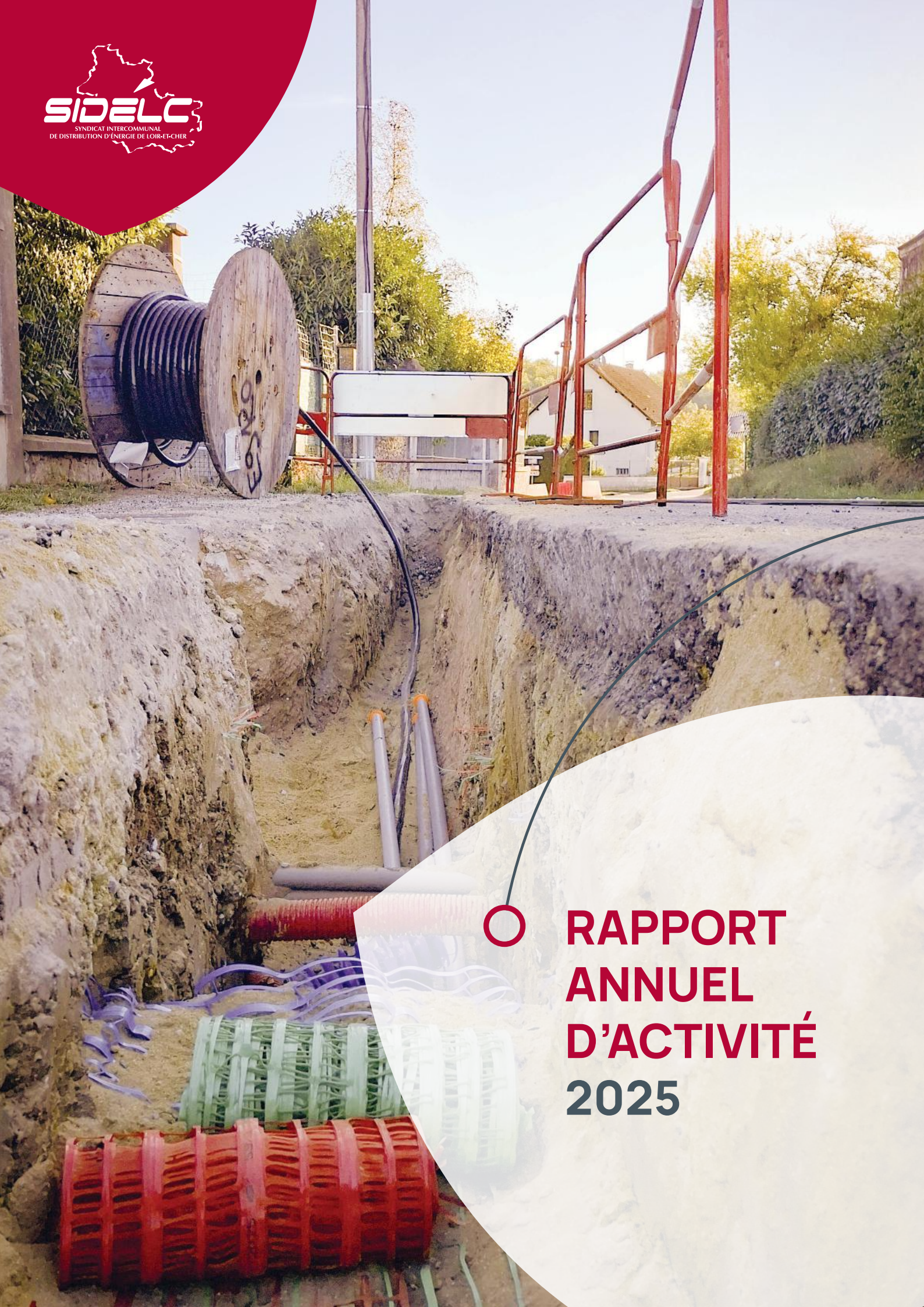
Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication ou notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet https://www.telerecours.fr

Pour Copie Conforme,

Le Maire, **Le secrétaire,**

Louis DE REDON. **Antoine CORBEAU.**

SIDELC
SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE DE LOIR-ET-CHER



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2025

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2025

SIDELC
SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE DE LOIR-ET-CHER

SOMMAIRE



ÉDITO P. 3

01 — LE SYNDICAT EN BREF P. 4
- P. 4 · Le SIDELC en chiffres
- P. 5 · Patrimoine, moyens humains et histoire

02 — LE SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ P. 6
- P. 6 · Les acteurs de la concession
- P. 7 · La distribution de l'électricité
- P. 8 · Le patrimoine concédé
- P. 9 · La qualité du réseau

03 — L'ORGANISATION DU SIDELC P. 10
- P. 10 · L'organisation du syndicat
- P. 11 · Les élus et les équipes

04 — LES FINANCES DU SIDELC P. 12
- P. 12 · Le budget 2025
- P. 13 · Le budget en détail
- P. 14 · Zoom sur les recettes

05 — LES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ P. 16
- P. 16 · Investissements 2025
- P. 17 · Les types de travaux
- P. 18 · Qui réalise les travaux électriques ?

06 — BORNES DE RECHARGE P. 20
- P. 20 · Le réseau MODULO
- P. 21 · Fréquentation et détail par commune

07 — L'ÉCLAIRAGE PUBLIC P. 22
- P. 22 · Les chiffres clés 2025
- P. 22 · Audit, subventions et accompagnement

08 — LES PARTENAIRES DU SIDELC P. 24
- P. 24 · La centrale solaire de Lignières

ANNEXES P.25
- P. 26 · Répartition de la maîtrise d'ouvrage
- P. 28 · Détail des travaux 2025 réalisés par commune

ÉDITO



Cher(ère)s collègues,

Je vous présente le premier rapport d'activité de mon mandat. Il retrace une année riche en projets et en réalisations, portée par l'engagement et la vision des élus de l'ancienne mandature et de mon prédécesseur, Alain BRUNET, à qui je tiens à rendre hommage. Grâce à son travail et à celui de l'ensemble des équipes, nous disposons aujourd'hui d'une base solide pour relever les défis à venir.

Ce document témoigne de la continuité et de la solidité de notre action collective. Les chantiers menés en 2025 – qu'il s'agisse de l'amélioration de nos infrastructures, de la transition énergétique ou de l'accompagnement des collectivités dans leurs projets – sont le fruit d'un travail rigoureux et d'une coopération exemplaire entre élus, équipes techniques et partenaires institutionnels. Ces réalisations témoignent de notre capacité à anticiper, à nous adapter et à agir avec efficacité, même dans un contexte économique et environnemental exigeant.

En feuilletant ces pages, vous découvrirez des initiatives concrètes qui traduisent notre ambition commune : optimiser la performance énergétique de nos territoires et garantir un service public de l'énergie moderne, fiable et solidaire.

Cette nouvelle mandature ouvre une nouvelle étape, mais elle s'inscrit dans la continuité d'un cap clair : anticiper les défis énergétiques de demain tout en restant proches des besoins quotidiens des communes et des habitants.

Je vous invite à parcourir ce rapport comme un témoignage de ce que nous savons accomplir collectivement, et comme un tremplin vers les ambitions qui nous attendent.

Pascal BIOULAC
Président du SIDELC

01

LE SYNDICAT EN BREF

Établissement public au service des communes du Loir-et-Cher, le SIDELC assure la gouvernance des compétences qui lui sont confiées et accompagne les collectivités dans leurs projets énergétiques. Son organisation, ses élus et ses équipes constituent le socle de son action quotidienne.



1978
ANNÉE DE CRÉATION

267
COMMUNES

328 953
HABITANTS DESSERVIS
au 1er janvier 2025



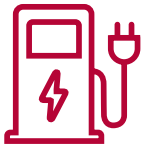
6
SECTEURS D'INTERVENTION

25,6 M€
DE RECETTES
pour financer les investissements et les services aux collectivités

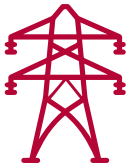
22,6 M€
DE DÉPENSES
au service du territoire et de la qualité des réseaux

14 M€
DE TRAVAUX
sur les réseaux d'électricité, l'éclairage public et les bornes de recharge

NOTRE PATRIMOINE



236
POINTS DE CHARGE IRVE
en service



14 249 km
DE RÉSEAUX CONCÉDÉS
HTA et BT



210 105
POINTS DE LIVRAISON
HTA et BT



18
POSTES SOURCE
(Enedis)



9 624
POSTES DE TRANSFORMATION

NOTRE ENGAGEMENT



Garantir la qualité et la continuité de la distribution d'électricité.



Accompagner la transition énergétique des territoires.



Moderniser les infrastructures et développer les énergies de demain.

NOS MOYENS HUMAINS



10
AGENTS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS



50 % / 50 %
RÉPARTITION
Femmes / hommes



54 ans
ÂGE MOYEN



48
ÉLUS
composent le comité

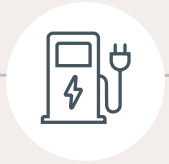
NOTRE HISTOIRE, AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS



1978
CRÉATION DU SMIE
(Syndicat Mixte intercommunal d'Électricité de Loir-et-Cher)
Compétence électricité



1993
1ER CONTRAT DE CONCESSION



2015
COMPÉTENCES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

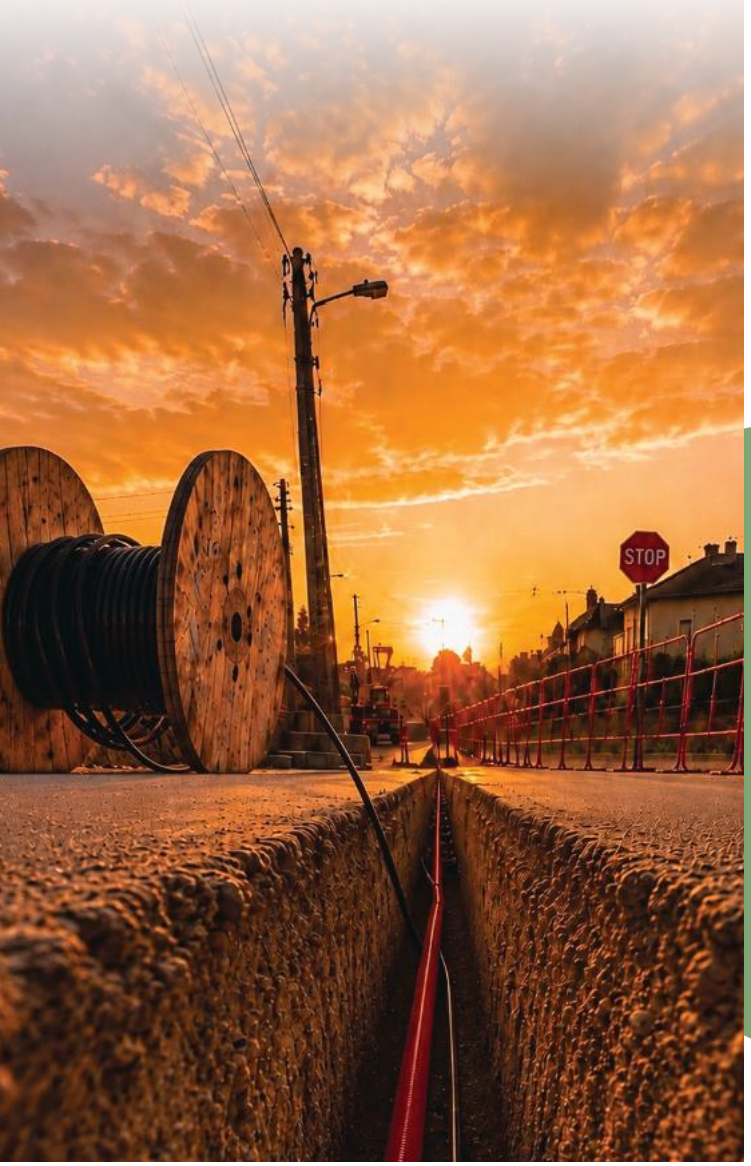


2020
2ÈME CONTRAT DE CONCESSION

02

LE SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, le SIDELC veille à la qualité du réseau, pilote les investissements et contrôle l'exécution de la concession. Son action garantit un service public fiable, performant et tourné vers l'avenir.



LES ACTEURS DE LA CONCESSION

AUTORITÉ ORGANISATRICE ET PROPRIÉTAIRE DU RÉSEAU

Le SIDELC est propriétaire des réseaux publics de distribution d'électricité sur son territoire. Il organise le service public, veille au respect du contrat de concession et pilote les investissements nécessaires à la modernisation du réseau.

EXPLOITANT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Enedis exploite, entretient et développe le réseau public de distribution d'électricité. Il assure chaque jour l'alimentation des usagers, réalise les raccordements et intervient en cas de panne.

LE SAVIEZ-VOUS ?

RTE, gestionnaire du réseau de transport, transporte l'électricité en très haute tension depuis les sites de production jusqu'aux postes sources. Il alimente ensuite les réseaux de distribution exploités par Enedis.

LA DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ

1 PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Rôle : produire l'électricité.

L'électricité est produite à partir de sources d'énergie variées (nucléaire, hydraulique, éolien, solaire, biomasse) avant d'être injectée sur le réseau de transport.

SECTEUR CONCURRENTIEL



2 TRANSPORT RTE

Rôle : transporter l'électricité sur de longues distances.

RTE achemine l'électricité en très haute tension (63 000 à 400 000 V) jusqu'aux postes sources.

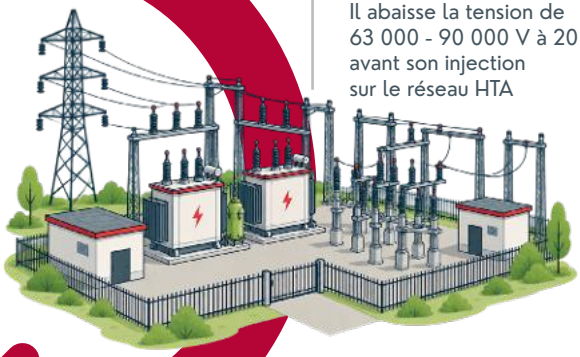
SECTEUR RÉGULÉ



3 POSTE SOURCE

Rôle : faire le lien entre le réseau de transport et le réseau de distribution.

Il abaisse la tension de 63 000 - 90 000 V à 20 000 V avant son injection sur le réseau HTA

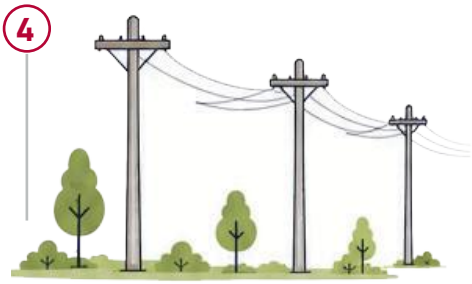


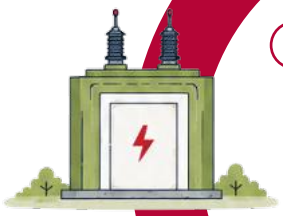
4 RÉSEAU HTA

Rôle : distribuer l'électricité sur le territoire

Le réseau HTA (20 000 V) alimente les transformateurs répartis au plus près des lieux de consommation.

SECTEUR RÉGULÉ





5 TRANSFORMATEUR HTA/BT

Rôle : adapter la tension aux besoins des usagers.

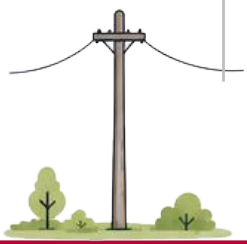
Il transforme la moyenne tension (20 000 V) en basse tension (230/240 V).

6 RÉSEAU BT

Rôle : acheminer l'électricité jusqu'aux bâtiments.

Le réseau basse tension (230/240 V) dessert les habitations, entreprises, commerces et équipements publics.

SECTEUR RÉGULÉ





7 USAGERS

Rôle : consommer l'électricité.

L'électricité alimente les logements, les collectivités, les entreprises et les services publics.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour transporter l'électricité sur de longues distances, la tension est élevée afin de limiter les pertes d'énergie. À proximité des habitations, elle est progressivement abaissée grâce aux transformateurs pour être distribuée en toute sécurité aux usagers.

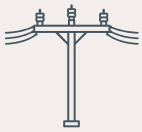
02

LE SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU RÉSEAU

RÉSEAU HTA

HAUTE TENSION AÉRIEN



8 129 km



49,3 % Souterrain

50,7 % Aérien

Le réseau HTA poursuit sa modernisation. Entre 2019 et 2025, sa longueur est passée de 7 819 km à 8 129 km. La part des ouvrages souterrains progresse de 46,2 % à 49,3 %, tandis que la part aérienne recule de 53,8 % à 50,7 %.

RÉSEAU BT

BASSE TENSION



6 120 km



47,9 % Souterrain

44,83% Aérien

7,27 % Aérien nu

Le réseau BT devient plus résilient. Entre 2019 et 2025, sa longueur atteint 6 120 km (+141 km). La part du souterrain progresse de 42,0 % à 47,9 %, tandis que le réseau aérien nu diminue fortement.

Le réseau basse tension aérien nu de faible section est progressivement résorbé. Sa longueur est passée de 236 km en 2019 à 96 km en 2025, témoignant des efforts engagés pour moderniser le réseau et améliorer la qualité de l'alimentation électrique. Cette évolution renforce également sa résilience face aux aléas climatiques.

LE PATRIMOINE CONCÉDÉ

Le patrimoine concédé regroupe l'ensemble des ouvrages du réseau public de distribution d'électricité appartenant aux communes. Sa valeur traduit l'importance des infrastructures mises à disposition du service public et confiées au SIDELC.

VALEUR DES OUVRAGES CONCÉDÉS au 31/12/2025

Ouvrages	Valeur brute	Provision de renouvellement
Réseau HTA	282 050 k€	30 851 k€
Réseau BT	263 286 k€	7 010 k€
Postes HTA/BT	78 064 k€	4 561 k€
Transformateurs HTA/BT	32 383 k€	3 563 k€
Branchements	119 551 k€	8 828 k€
Comptage	23 361 k€	0 k€
Ouvrages collectifs de branchement	7 539 k€	68 k€
Autres biens localisés	5 225 k€	1 k€
Comptage non localisé	30 k€	0 k€
Autres biens non localisés	2 163 k€	1 k€



VALEUR BRUTE

813 651 k€

Valeur d'origine de l'ensemble des ouvrages composant le patrimoine concédé.



AMORTISSEMENT

408 511 k€

Constatation comptable de la perte de valeur des ouvrages au fil de leur durée d'utilisation.



PROVISION DE RENOUVELLEMENT

54 883 k€

Montants constitués progressivement par le concessionnaire afin de financer le remplacement futur des ouvrages concédés.



VALEUR NETTE

405 257 k€

Valeur comptable du patrimoine après prise en compte de l'amortissement et des provisions constituées.

LA CONTINUITÉ D'ALIMENTATION

Le SIDELC veille à la qualité de l'électricité distribuée sur son territoire. Les indicateurs réglementaires de continuité d'alimentation traduisent la performance du réseau et l'impact des événements climatiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le critère B est l'indicateur national de référence de la qualité de fourniture. Il correspond au temps moyen annuel de coupure d'électricité subi par un usager (en minutes), tout incident confondu.

Plus il est faible, meilleure est la qualité de fourniture.

CRITÈRE B

Le critère B TCC enregistre une année 2025 particulièrement atypique s'établissant à 144,7 minutes, dont 79,8 minutes d'évènements exceptionnels.

Ces minutes sont imputables principalement à la tempête d'une violence inouïe qui a balayé l'ensemble de la région Centre-Val de Loire et plus particulièrement le Loir-et-Cher le 25 juin, comptabilisant à elle seule 62,8 minutes de critère B. Réunies en cellule de crise, les équipes d'Enedis étaient mobilisées pour sécuriser les alimentations électriques et rétablir le réseau.

Hors évènements exceptionnels, le temps moyen d'interruption de la fourniture électrique est particulièrement satisfaisante en 2025 avec un critère B de 75,8 minutes sur la concession.

CRITÈRE B 2025

144,7 min

Temps moyen d'interruption par client mal alimenté



PERTURBATIONS 2025

CLIENTS AFFECTÉS PAR DES COUPURES

Toutes causes confondues

507
Affectés par plus de 6 coupures longues (≥ à 3 min)

36 174
Coupés pendant plus de 3h en durée cumulée sur l'année

19 104
Coupés pendant plus de 5h consécutives

FRÉQUENCES DES COUPURES

Nombre moyen de coupures par an et par client mal alimenté

1
coupure longue (> à 3 min)

2,8
coupures brèves (< à 3 min)

NOMBRES D'INCIDENTS

Pour 100 km de réseau

3,9
Incidents HTA

6,9
Incidents BT

PERTURBATIONS LIÉES AUX TRAVAUX

633 coupures sur le réseau HTA

509 coupures sur le réseau BT

16 min en moyenne

QUALITÉ DU RÉSEAU

CONTRAINTE DE TENSION

Un départ est en contrainte de tension lorsqu'il comporte au moins un client pour lequel le niveau de tension à son point de livraison sort de la plage de variation admise (en moyenne entre - 10 % et + 10 %) par rapport à la tension nominale de 230 V, c'est-à-dire entre 207 V et 253 V.

La contrainte de tension est un bon indicateur d'aide à la décision pour la programmation de travaux de renforcement.

TAUX DE DÉPARTS EN CONTRAINTE DE TENSION

BT > 10 %

0,1 %
des départs BT

HTA > 5 %

0,4 %
des départs HTA

Les départs présentant une contrainte de tension restent très limités, témoignant de la bonne qualité des niveaux de tension sur le réseau.

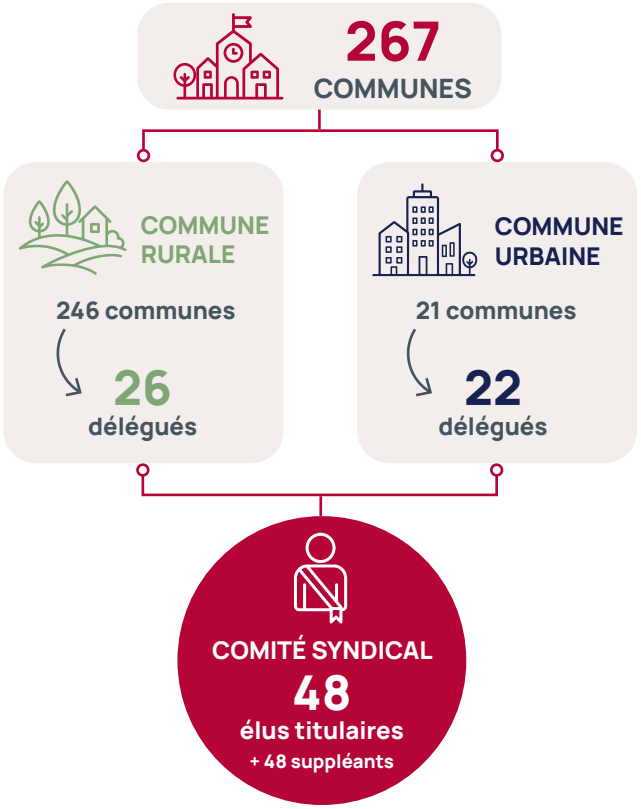
03

L'ORGANISATION DU SIDELC

Pour chaque projet, le SIDELC s'appuie sur deux forces complémentaires : un Comité syndical composé d'élus, qui définit les orientations et prend les décisions, et une équipe de 10 agents, qui met en œuvre les actions du syndicat et accompagne les collectivités au quotidien. Cette organisation permet au SIDELC de répondre efficacement aux enjeux énergétiques du territoire.



LES ÉLUS DU COMITÉ SYNDICAL



LES COMMUNES SONT RÉPARTIES EN DEUX RÉGIMES

Les communes adhérentes au SIDELC relèvent soit du régime urbain, soit du régime rural. Cette distinction ne dépend pas uniquement du nombre d'habitants et résulte de la réglementation nationale de l'électrification, qui prend en compte la densité de population et l'organisation de l'habitat. Le classement est arrêté par le préfet après chaque renouvellement municipal.

48 ÉLUS

L'ensemble des délégués titulaires forme le Comité syndical, instance délibérante du SIDELC.

Président : BIOULAC Pascal (lot 6)

Vices-président(e)s :

BARRÉ Annick (lot 4)
BRETON Joël (lot 6)
BRUNETAUD Olivier (lot 6)
DUPRÉ Bruno (lot 1)
HERSANT Gérard (lot 3)
LE CALVÉ Jean-François (lot 2)
MERCIER Philippe (lot 3)
ORTHEAU Jean (lot 5)
TROTIGNON Michel (lot 4)

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

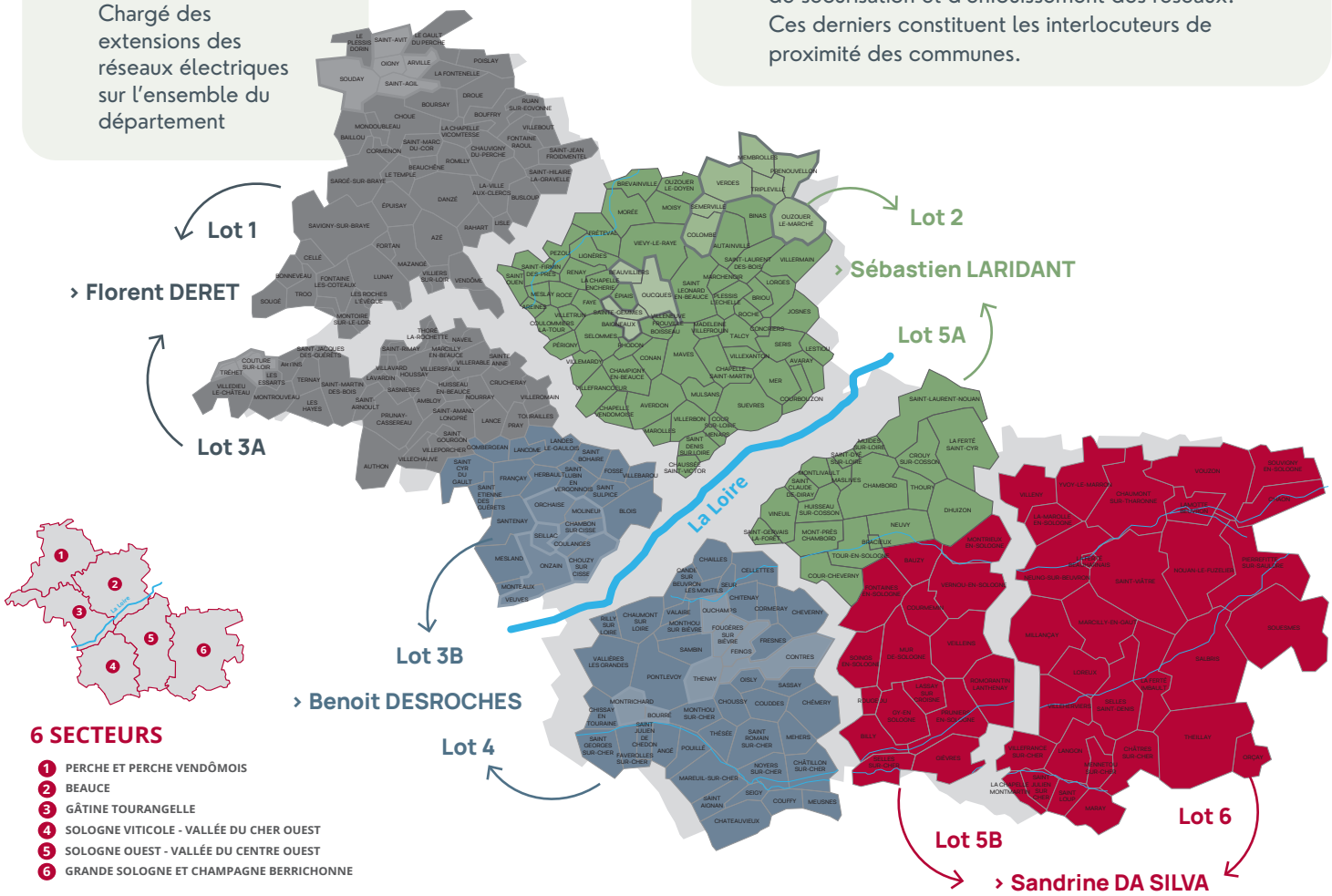
1 DIRECTEUR
Thibaut GASC
Pilote l'activité du syndicat et coordonne les équipes et les projets.

2 SECRÉTAIRES TRAVAUX
Véronique DUBREUIL (Lots 3, 4 et 6)
Christine GIACOSA (Lots 1, 2 et 5)
Elles assurent le suivi administratif et technique des opérations et accompagnent les équipes dans la gestion des dossiers de travaux.

2 SECRÉTAIRES ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET COMPTABILITÉ
Nathalie ANDRÉ et Agnès OUZILLEAU
Elles assurent la gestion administrative, financière et comptable du syndicat.

1 CHARGÉ D'AFFAIRE
Vincent DENIS
Chargé des extensions des réseaux électriques sur l'ensemble du département

4 CHARGÉS D'AFFAIRES
Dédiés aux travaux de renforcement, de sécurisation et d'enfouissement des réseaux. Ces derniers constituent les interlocuteurs de proximité des communes.



6 SECTEURS

1. PERCHE ET PERCHE VENDÔMOIS
2. BEAUCE
3. GÂTINE TOURANGELLE
4. SOLOGNE VITICOLE - VALLÉE DU CHER OUEST
5. SOLOGNE OUEST - VALLÉE DU CENTRE OUEST
6. GRANDE SOLOGNE ET CHAMPAGNE BERRICHONNE

Membres du Bureau :
BERTRAND Aurélien (lot 5)
NAUDIN Joël (lot 2)
PROT Alain (lot 3)

Membres du Comité Syndical Titulaires :
AVRIL Alexandre (lot 6)
BARAT Claude (lot 4)
BARAUD Pierre (lot 3)
BAUDU Stéphane (lot 2)
BELLANGER Philippe (lot 3)
BILLARD Dominique (lot 2)
CABART Jean-Marie (lot 3)
CARNAT Eric (lot 4)
DE REDON Louis (lot 5)
DROUHIN Jean-Yves (lot 4)
DUMONT-DAYOT Michel (lot 4)
FESNEAU Marc (lot 2)
FORGET Alain (lot 2)
FURLOTTI Jean-Paul (lot 5)
GASCHET Gérald (lot 4)
GLEDEL Georges (lot 2)
GRISOT Pascal (lot 4)
GUILLEMOT Eric (lot 1)
HAUDECOEUR Alain (lot 1)
HUARD Mickaël (lot 1)
KESKINER Tural (lot 1)
LAFFONT Yann (lot 3)
LEAUTE Dominique (lot 1)
LEGENDRE Philippe (lot 5)
LELIEVRE Hervé (lot 5)
LOLLA-NGUIMBI Guy-Jarred (lot 5)
LOUVEL Thierry (lot 1)
MARMAGNE Florent (lot 4)
MARTINEZ Jean-Philippe (lot 5)
MULET Bruno (lot 1)
ROUGEAU Matthieu (lot 2)
SOMMIER Vincent (lot 5)
THIELIN Yannick (lot 4)
THIOLLET François (lot 3)
VEAUX Jean-Marc (lot 3)

04

LES FINANCES DU SIDELC

Chaque euro mobilisé par le SIDELC est investi au service des communes. Les ressources du syndicat permettent de financer les travaux sur les réseaux, d'accompagner les collectivités et de préparer les infrastructures énergétiques de demain.



BUDGET 2025

25,6 M€

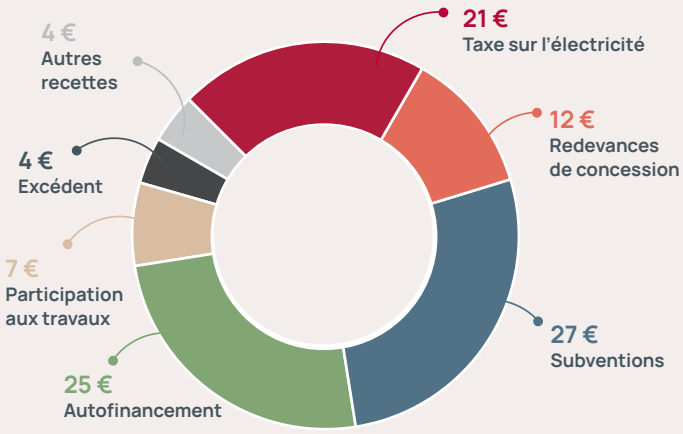
DE RECETTES

22,6 M€

DE DÉPENSES

Le budget du SIDELC est un levier essentiel au service des communes.
Il permet de financer les investissements sur les réseaux électriques, l'éclairage public, les infrastructures de recharge, ainsi que l'ensemble des actions menées pour accompagner la transition énergétique du territoire.

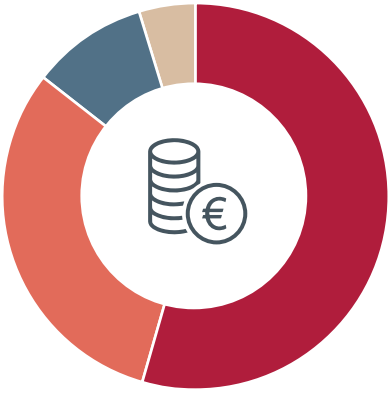
D'OÙ VIENT L'ARGENT ? Sur 100 € de recettes réelles



LE BUDGET EN DÉTAIL

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

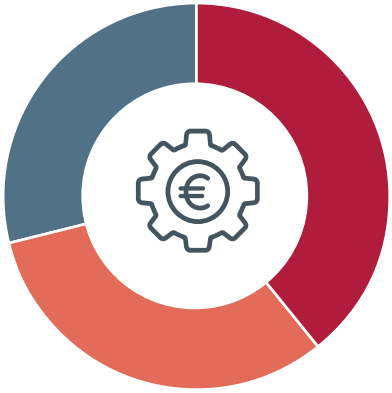
9 865 940,24 €



- **54,7 %** Impôts et taxes
- **31,0 %** Produits de gestion courantes
- **9,7 %** Résultat reporté
- **4,6 %** Autres recettes

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 969 777,38 €



- **39,2 %** Autres dépenses
- **32,1 %** Personnel
- **28,6 %** Charges générales

RÉPARTITION DES TRAVAUX

14 078 559,32 €



- **36,7 %** Sécurisation
- **24,1 %** Renforcement
- **16,2 %** Enfouissement
- **14 %** Éclairage public / Télécom
- **9,0 %** Extension

RECETTES D'INVESTISSEMENT

15 699 147,48 €

43,51 %	Subventions d'investissement	6,8 M€
40,41 %	Dotations, fonds divers et réserves	6,3 M€
12,05 %	Opérations sous mandat	1,9 M€
4,03 %	Autres recettes d'investissement	0,6 M€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

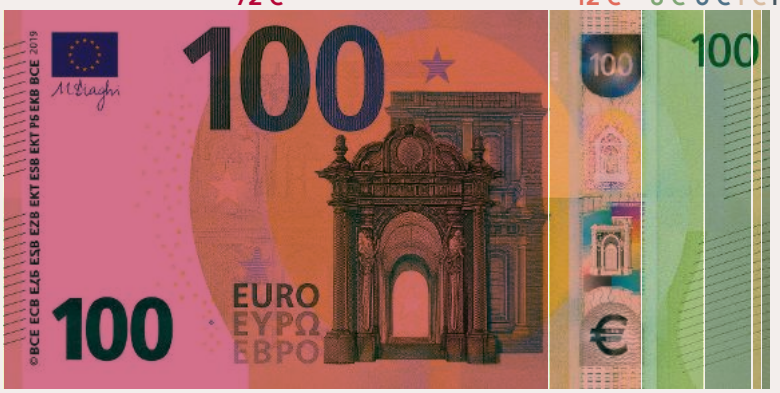
20 652 719,89 €

58,7 %	Immobilisations en cours	12,1 M€
25,0 %	Déficit antérieur reporté	5,1 M€
9,5 %	Opérations sous mandat	1,9 M€
4,4 %	Subventions d'équipement	0,9 M€
1,3 %	Autres dépenses d'investissement	0,3 M€
1,1 %	Emprunts et dettes	0,2 M€

COMMENT EST UTILISÉ CHAQUE EURO ?

Sur 100 € de dépenses réelles

72 € 12 € 8 € 6 € 1 € 1 €



- **72 €** Travaux sur les réseaux
 Renforcement, sécurisation, enfouissement, extension des réseaux électriques et télécoms.
- **12 €** Éclairage public / Télécom
 Travaux réalisés par le SIDELC pour compte des communes.
- **8 €** Fonctionnement du syndicat
 Charges de personnel, administration générale, services techniques, communication, etc.
- **6 €** Subventions et participations EP
 Subventions d'équipement versées et participations à des organismes partenaires.
- **1 €** Remboursement de la dette
 Remboursement du capital des emprunts contractés pour financer les travaux.
- **1 €** Autres dépenses
 IRVE, SEM, PCRS...

ZOOM SUR LES RECETTES

Les recettes du SIDELC proviennent principalement de trois sources de financement complémentaires : l'accise sur l'électricité, la redevance de concession versée par Enedis et les aides de l'État, notamment le FACÉ. Ensemble, elles permettent au syndicat de financer les travaux sur les réseaux d'électricité et d'accompagner les communes dans leurs projets d'aménagement et de transition énergétique.

1 L'ACCISE SUR L'ÉLECTRICITÉ (ex TCFE)

5,39 M€
21 % des recettes réelles

L'accise sur l'électricité est une taxe acquittée par les consommateurs d'électricité. Collectée par les fournisseurs d'énergie puis reversée aux collectivités, elle constitue une ressource essentielle pour financer les missions du SIDELC et les investissements réalisés sur les réseaux.

Le saviez-vous ?
Cette taxe est perçue localement mais son produit est encadré par la réglementation nationale.

2 LA REDEVANCE DE CONCESSION

3,06 M€
12 % des recettes réelles

Le SIDELC est propriétaire des réseaux publics de distribution d'électricité. En contrepartie de leur exploitation, le concessionnaire Enedis verse chaque année une redevance au syndicat.

Cette redevance contribue au financement du contrôle des concessions, à l'entretien du patrimoine électrique et aux investissements réalisés sur le territoire.

Le saviez-vous ?
Le montant de cette redevance dépend notamment de l'étendue du réseau, des investissements réalisés et des dispositions du contrat de concession.

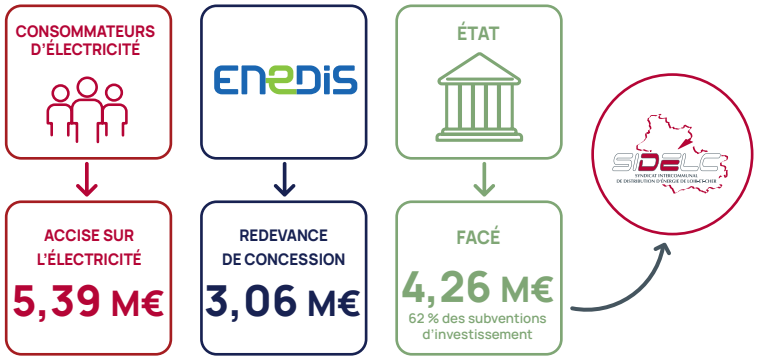
3 LE FACÉ
Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification

4,26 M€
62 % des subventions d'investissement

Le FACÉ est un fonds national financé par les distributeurs d'électricité en France et vise à apporter une aide financière aux maîtres d'ouvrage des réseaux de distribution d'électricité des communes sous le régime d'électrification rurale.

Le saviez-vous ?
Le FACÉ représente 4,26 M€ en 2025 soit près des deux tiers des subventions d'investissement perçues par le SIDELC.

D'OÙ VIENNENT LES RECETTES DU SIDELC



AU SERVICE DES COMMUNES

- Travaux sur les réseaux
- Éclairage public
- Transition énergétique
- Accompagnement des communes

CHIFFRES CLÉS 2025

- **25,6 M€** de recettes réelles
- **27 %** proviennent des subventions d'investissement
- **21 %** proviennent de l'accise sur l'électricité
- **12 %** proviennent de la redevance de concession



DES RESSOURCES AU SERVICE DU TERRAIN

Les moyens du SIDELC se traduisent concrètement par des projets réalisés dans les communes de Loir-et-Cher.

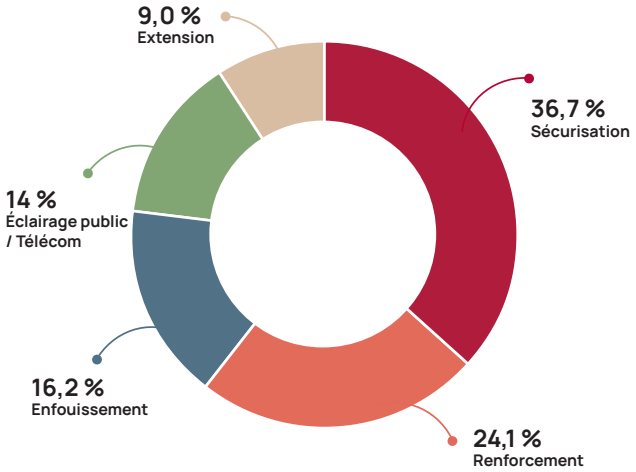
05

LES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Sécuriser, renforcer, enfouir ou étendre les réseaux : chaque chantier répond à un besoin concret des communes et contribue à améliorer durablement la qualité de la distribution d'électricité.



INVESTISSEMENT 2025
PAR TYPE DE TRAVAUX



14 M€

INVESTIS

Chaque chantier répond à un besoin concret : sécuriser l'alimentation électrique, accompagner le développement des communes et préparer les réseaux aux usages de demain.

322
CHANTIERS RÉALISÉS
(sécurisation, renforcement, enfouissement, extension)

165
COMMUNES
concernées par des travaux en 2025

36,7 %
DES INVESTISSEMENTS
consacrés à la sécurisation

14 249 km
DE RÉSEAU PUBLIC
d'électricité à sécuriser, renforcer, enfouir ou étendre

LES TYPES DE TRAVAUX SIDELC

POUR UN RÉSEAU FIABLE ET ADAPTÉ

SÉCURISATION

QUOI ?

Remplacement des ouvrages les plus fragiles (fils nus, poteaux ou lignes anciennes) par des équipements plus fiables, souvent en câble torsadé ou en réseau souterrain.

POURQUOI ?

Pour limiter les coupures d'électricité, renforcer la résilience du réseau face aux intempéries et améliorer la qualité de l'alimentation électrique.

À L'INITIATIVE DE ?

SIDELC

QUI PAIE ?

SIDELC : 100 %
Collectivités : 0 %

5,17 M€ INVESTIS
126 CHANTIERS

RENFORCEMENT

QUOI ?

Adaptation ou remplacement des ouvrages existants afin d'augmenter leur capacité et de répondre aux nouveaux besoins en électricité.

POURQUOI ?

Pour absorber l'augmentation des consommations (habitat, entreprises, bornes de recharge, pompes à chaleur…) et supprimer les chutes de tension.

À L'INITIATIVE DE ?

SIDELC

QUI PAIE ?

SIDELC : 100 %
Collectivités : 0 %

3,38 M€ INVESTIS
64 CHANTIERS

ENFOUISSEMENT

QUOI ?

Mise en souterrain des réseaux électriques, généralement réalisée en coordination avec les réseaux de télécommunications et d'éclairage public.

POURQUOI ?

Pour améliorer le cadre de vie, protéger les réseaux contre les aléas climatiques et valoriser les centres-bourgs.

À L'INITIATIVE DE ?

Commune

QUI PAIE ?

Communes urbaines
SIDELC : 40 % (plafond de 64 000 € tous les 2 ans)
Collectivités : 60 %
Communes rurales
SIDELC : 80 % (plafond de 128 000 € tous les 2 ans)
Collectivités : 20 %

2,28 M€ INVESTIS
45 CHANTIERS

EXTENSION

QUOI ?

Création de nouveaux ouvrages permettant de raccorder des habitations, entreprises, équipements publics ou nouvelles zones d'aménagement (délégation maîtrise d'ouvrage).

POURQUOI ?

Pour accompagner le développement du territoire et assurer l'alimentation électrique des nouveaux projets.

À L'INITIATIVE DE ?

Usager (particulier, entreprise ou commune)

QUI PAIE ?

SIDELC : 40 %
Collectivités ou particuliers : 60 %

1,27 M€ INVESTIS
87 CHANTIERS

ÉCLAIRAGE PUBLIC et GÉNIE CIVIL DE TÉLÉCOM

QUOI ?

Réalisation ou rénovation des réseaux d'éclairage public et des infrastructures de télécommunications, en coordination avec les travaux sur les réseaux électriques.

POURQUOI ?

Pour mutualiser les chantiers, réduire les coûts et les nuisances, tout en modernisant les équipements communaux.

À L'INITIATIVE DE ?

Commune (qui transfert sa maîtrise d'ouvrage au SIDELC.)

QUI PAIE ?

SIDELC : 0 %
Collectivités : 100 %

1,9 M€ INVESTIS
82 CHANTIERS

COMMUNE URBAINE OU RURALE ?

COMMENT UNE COMMUNE EST-ELLE CLASSÉE ?

La distinction résulte de la réglementation nationale de l'électrification, qui prend en compte la densité de population et l'organisation de l'habitat. Le classement est arrêté par le préfet après chaque renouvellement municipal.

COMMUNE RELEVANT DU RÉGIME URBAIN

- Les communes du régime urbain désignent directement leurs représentants au Comité syndical.
- 21 communes en Loir-et-Cher disposent de 22 sièges.
- Blois désigne deux représentants en raison de sa population.

COMMUNE RELEVANT DU RÉGIME RURAL

- Les représentants des communes du régime rural sont élus au niveau des collèges cantonaux.
- 246 communes en Loir-et-Cher disposent de 26 sièges.

Le saviez-vous ?

Les communes relevant du **régime urbain** perçoivent et conservent la taxe sur l'électricité.

La taxe des communes relevant du **régime rural** est perçue et conservée par le SIDELC.

QUI RÉALISE LES TRAVAUX ÉLECTRIQUES ?

La répartition de la maîtrise d'ouvrage est définie par la convention de concession.

SIDELC
Autorité organisatrice du réseau

ENEDIS
Exploitant du réseau de distribution

	COMMUNE RURALE	COMMUNE URBAINE
RENFORCEMENT	SIDELC — Renforcement BT ENEDIS — Renforcement HTA	ENEDIS — Renforcement BT et HTA
SÉCURISATION	SIDELC — Sécurisation BT	ENEDIS — Sécurisation BT
EXTENSION	SIDELC	ENEDIS
ENFOUISSEMENT	SIDELC	SIDELC
DÉPLACEMENT D'OUVRAGE	Les interventions pour déplacement d'ouvrages électriques ont du ressort exclusif d'ENEDIS sur l'ensemble du département	

À retenir !

- La répartition de la maîtrise d'ouvrage entre le SIDELC et ENEDIS dépend de deux critères : la nature de l'intervention et le classement de la commune, rurale ou urbaine.
- Le SIDELC intervient principalement sur les réseaux BT en zone rurale, tandis qu'Enedis intervient principalement sur les réseaux HTA.

Le saviez-vous ?

Pour les extensions, TOUTES les demandes doivent être déposées en premier lieu sur la PLATEFORME ENEDIS dédiée aux raccordements.



UN RÉSEAU QUI ÉVOLUE

Renforcer, sécuriser, étendre : les interventions menées sur le réseau accompagnent les évolutions du territoire.

06

BORNES DE RECHARGE

Le développement de la mobilité électrique constitue un enjeu majeur pour les territoires. Le SIDELC déploie un réseau de bornes de recharge afin de faciliter les déplacements et d'accompagner la transition vers des mobilités plus durables.



LES CHIFFRES CLÉS 2025

236
POINTS DE RECHARGE implantés en 2025

78
COMMUNES ÉQUIPÉES

Une **session de charge** correspond à chaque utilisation d'une borne, depuis le branchement du véhicule jusqu'à la fin de la recharge. Un même utilisateur peut réaliser plusieurs sessions au cours d'une année.

21 887
SESSIONS DE CHARGE
(> 2 min et > 500 Wh)

+ 9,75 %
par rapport à 2024
(19 942)

4 705 783 min
DE RECHARGES CUMULÉES
soit environ 330 jours
(7 930 h)

442 844 kWh
DÉLIVRÉS

MODULO, le réseau public de recharge

Créée en 2018 à l'initiative des syndicats d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL 37), de Loir-et-Cher (SIDELC) et de la Marne (SIEM), la Société Publique Locale MODULO assure l'exploitation et la maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Un réseau unique, un badge unique, une supervision mutualisée.

LES COMMUNES
LES PLUS FRÉQUENTÉES EN 2025

2 VENDÔME
2 082
recharges

1 BLOIS
7 370
recharges

3 ROMORANTIN-LANTHENAY
1 108
recharges

TOP 10 DES BORNES
TAUX MOYEN D'UTILISATION

1	BLOIS - Place Jacques Lob	20,99 %
2	BLOIS - Square du 11 Novembre 1918	17,19 %
3	BLOIS - Place Saint Honoré	16,80 %
4	ROMORANTIN - Place de la paix	15,84 %
5	BLOIS - Mail Pierre Sudreau	15,73 %
6	BLOIS - Rue Lavoisier	14,45 %
7	VENDÔME - Geoffrey Martel	14,42 %
8	BLOIS - Rue des Alliés	11,57 %
9	BLOIS - Avenue du Maréchal Maunoury	10,43 %
10	MER - Avenue du Maréchal Maunoury	9,63 %

En dessous de 20 % d'utilisation, la borne répond aux besoins actuels sans nécessiter de renforcement de la zone.

DÉTAIL PAR COMMUNE

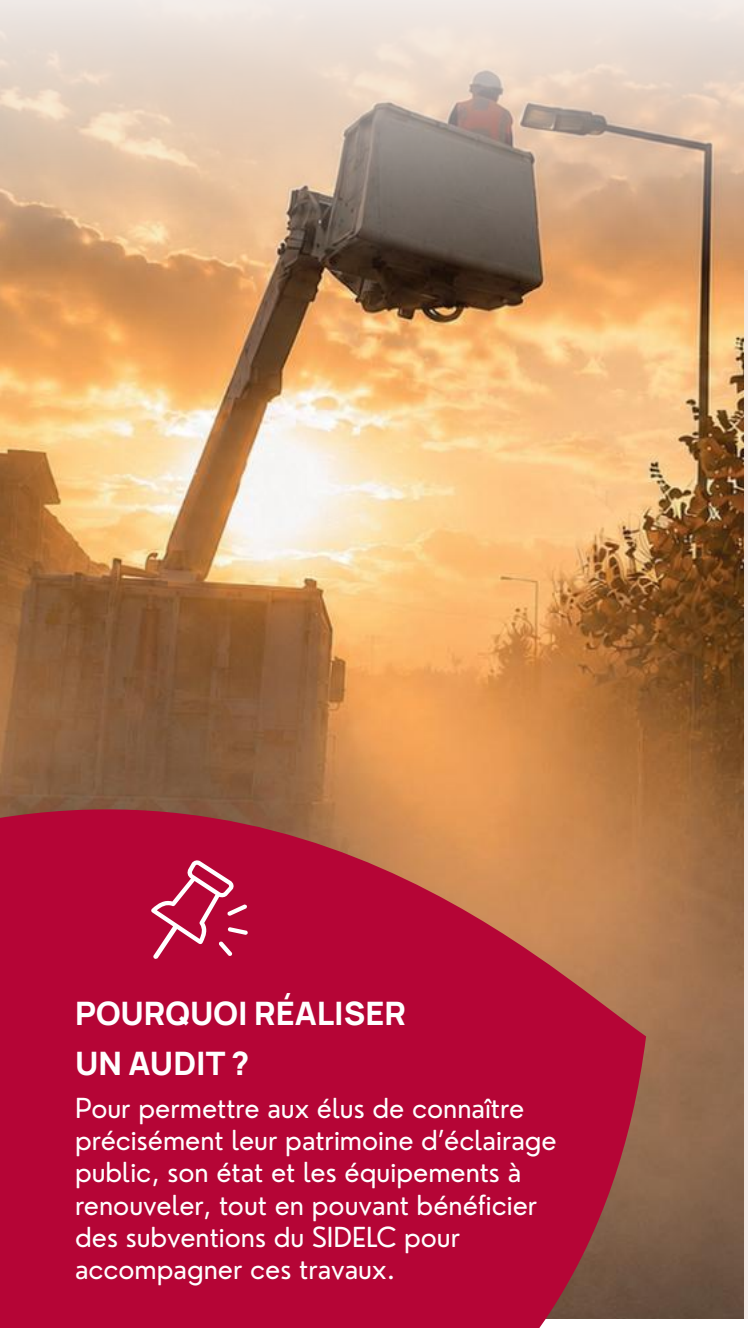
COMMUNES	POINTS DE CHARGE	SESSIONS DE CHARGE
AZÉ	2	16
BEAUCE LA ROMAINE	4	219
BLOIS	24	7370
BRACIEUX	2	330
CELLETTES	2	65
CHAILLES	2	457
CHÂTILLON-SUR-CHER	2	82
CHAUMONT-SUR-LOIRE	4	577
CHAUMONT-SUR-THARONNE	2	138
CHÉMERY	4	151
CHEVERNY	6	867
CHISSAY-EN-TOURAINE	2	46
COUËTRON-AU-PERCHE	4	75
COUR-CHEVERNY	2	158
DHUIZON	2	74
EPUISAY	2	60
FOSSE	2	45
FRETEVAL	2	90
GY-EN-SOLOGNE	2	51
HUISSEAU-SUR-COSSON	2	108
LA CHAPELLE VENDÔMOISE	1	20
LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR	2	131
LA FERTÉ-BEAUHARNAIS	2	77
LA VILLE-AUX-CLERCS	2	18
LAMOTTE BEUVRON	6	671
LANGON-SUR-CHER	2	18
LE CONTROIS-EN-SOLOGNE	10	457
MARCHENOIR	2	131
MAVES	2	12
MENNETOU SUR CHER	1	84
MER	6	677
MEUSNES	2	49
MONDOUBLEAU	2	61
MONT-PRÈS-CHAMBORD	2	221
MONTLIVAULT	2	170
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR	4	364
MONTRICHARD-VAL-DE-CHER	4	900
MORÉE	2	163
MUIDES SUR LOIRE	2	185

COMMUNES	POINTS DE CHARGE	SESSIONS DE CHARGE
MUR DE SOLOGNE	2	81
NAVEIL	2	29
NEUNG-SUR-BEUVRON	2	144
NOUAN-LE-FUZELIER	2	283
NOYERS-SUR-CHER	4	64
OUCQUES LA NOUVELLE	2	272
PIERREFITTE-SUR-SAULDRE	2	267
PONTLEVOY	2	253
PRUNIERS EN SOLOGNE	2	57
RHODON	2	27
ROMORANTIN-LANTHENAY	9	1108
SAINT AIGNAN	2	413
SAINT-AMAND-LONGPRÉ	2	107
SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY	2	26
SAINT-GEORGES-SUR-CHER	2	307
SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT	6	138
SAINT-LAURENT-NOUAN	6	469
SAINT-OUEN	2	16
SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY	2	7
SALBRIS	2	639
SAVIGNY-SUR-BRAYE	2	56
SEIGY	2	22
SELLES-SUR-CHER	4	241
SELOMMES	2	161
SOING-EN-SOLOGNE	2	71
SOUESMES	2	75
THEILLAY	2	52
TRÔO	2	199
VALLOIRE-SUR-CISSE	1	77
VENDÔME	10	2082
VERNOU EN SOLOGNE	2	62
VEUZAIN-SUR-LOIRE	4	319
VILLEFRANCHE-SUR-CHER	1	59
VILLEFRANCOEUR	2	54
VILLEHERVIERS	1	19
VILLIERS-SUR-LOIR	2	139
VINEUIL	2	333
YVOY LE MARRON	2	97

07

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Au-delà de l'éclairage des espaces publics, le SIDELC accompagne les communes depuis 2017 dans la modernisation de leur patrimoine lumineux. Sobriété énergétique, sécurité des usagers et qualité du cadre de vie doivent guider chaque intervention.



POURQUOI RÉALISER UN AUDIT ?

Pour permettre aux élus de connaître précisément leur patrimoine d'éclairage public, son état et les équipements à renouveler, tout en pouvant bénéficier des subventions du SIDELC pour accompagner ces travaux.

LES CHIFFRES CLÉS 2025

907 874 €
DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES aux communes en 2025

+ 42 %
par rapport à 2024 (639 423 €)

238
COMMUNES AUDITÉES ou en cours d'audit

29
NON AUDITÉES

9 COMMUNES SUR 10
SONT AUJOURD'HUI AUDITÉES

SUBVENTIONS
DU SIDELC DEPUIS LE 01/01/2017

1 AUDIT / DIAGNOSTIC
Participation SIDELC
60 % du coût HT

Plafonné à **3 000 €** commune < 2 000 habitants

Plafonné à **4 000 €** commune ≥ 2 000 habitants

2 RENOUVELLEMENT ET CRÉATION D'INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC (hors génie civil et câblage)
Participation SIDELC selon la nature de la commune

Zone rurale **40 %** du coût HT

Zone urbaine **15 %** du coût HT

PLAFONDS DE PARTICIPATION PAR ÉQUIPEMENT

Fourniture et pose d'un point lumineux	Fourniture et pose d'un luminaire	Fourniture et pose d'un mât	Fourniture et pose d'une armoire de commande
Plafond 1 500 €	Plafond 500 €	Plafond 1 000 €	Plafond 1 000 €

Cette participation ne pourra être apportée qu'à la condition expresse que la collectivité ait réalisé un audit/diagnostic de ses installations d'éclairage public.



LA LUMIÈRE FAIT PARTIE DU PAYSAGE

Dans les centres-bourgs comme dans les quartiers, l'éclairage participe à l'identité et à la qualité des espaces publics.

08

LES PARTENAIRES DU SIDELC

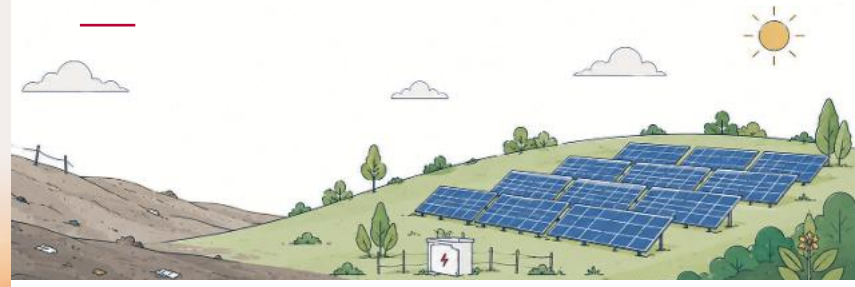
Parce que les défis énergétiques se construisent collectivement, le SIDELC agit aux côtés de nombreux partenaires institutionnels, techniques et financiers. Cette coopération permet de mener des projets ambitieux au bénéfice des communes et des habitants. C'est à ce titre que le syndicat, actionnaire de la SEM EneR Centre Val de Loire, est représentée au conseil d'administration.



ENER Centre-Val de Loire accompagne les collectivités dans le développement de projets de production d'énergies renouvelables, en mobilisant une gouvernance locale et des financements au service des territoires. Parmi les réalisations emblématiques soutenues par la société d'économie mixte figure la centrale solaire de Lignières. Implantée sur un ancien centre d'enfouissement, cette installation illustre la reconversion d'un site artificialisé en une source de production d'électricité renouvelable, conciliant performance environnementale, valorisation du foncier et retombées locales.

CENTRALE SOLAIRE DE LIGNIÈRES

TRANSFORMER LE PASSÉ EN ÉNERGIE DURABLE



INAUGURÉE LE 14 AVRIL 2026 - Mise en service 1er octobre 2025

PERFORMANCE ET IMPACT ENVIRONNEMENTAL

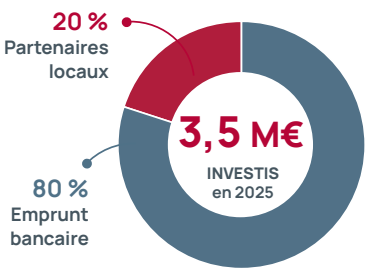
5 550 MWh
produits chaque année

Couvre les besoins électriques annuels de 2 575 habitants

165 TONNES DE CO_2
évitées chaque année

RÉHABILITATION D'UN SITE DÉGRADÉ
Valorisation d'un ancien centre d'enfouissement de 4,5 hectares avec 7 332 panneaux sans artificialiser de terres agricoles. Durée de vie : 30 ans

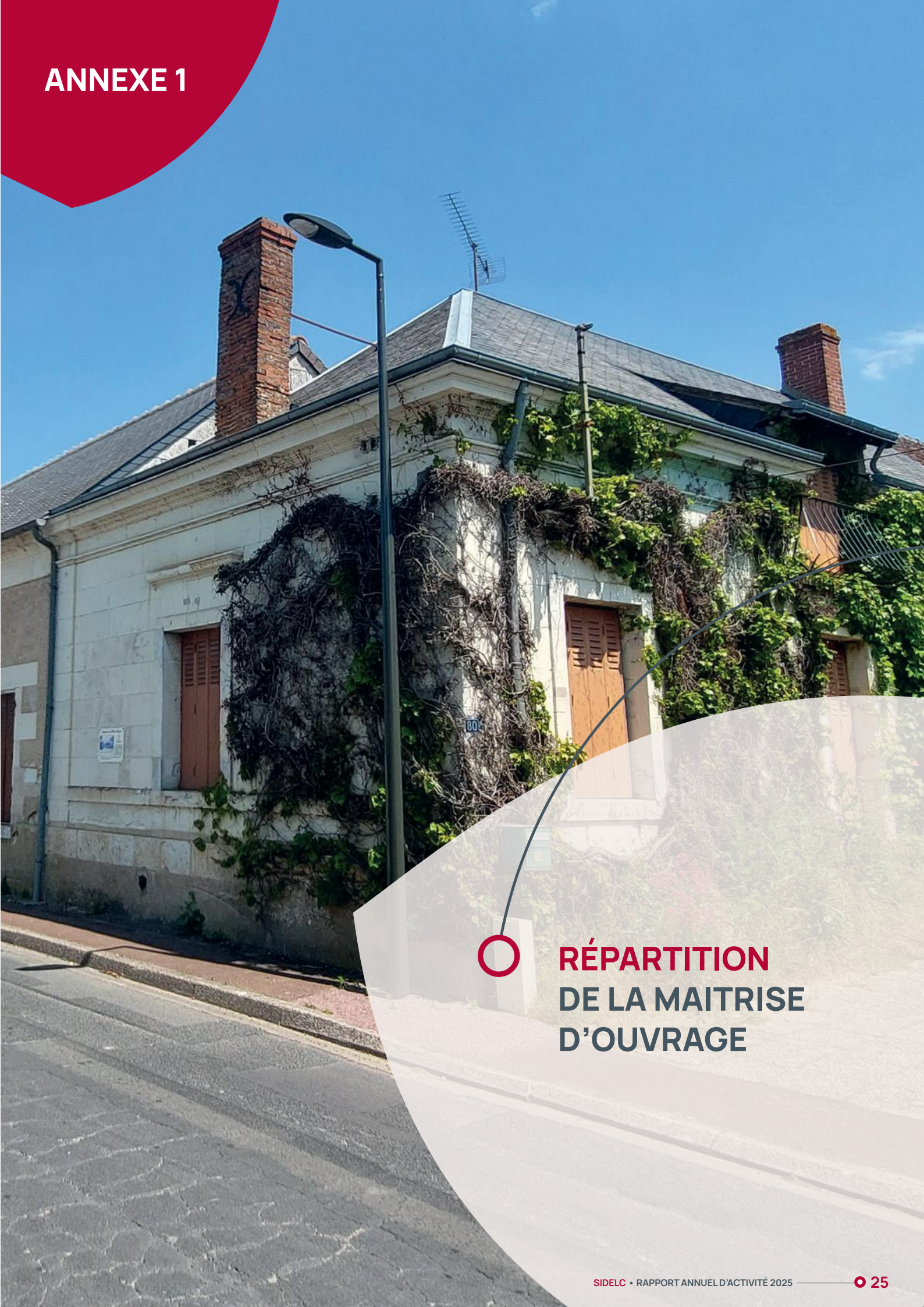
UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ET LOCAL



GOUVERNANCE 100 % TERRITORIALE
Une copropriété réunissant commune, intercommunalité, syndicats d'énergie et citoyens

RETOMBÉES DIRECTES POUR LE TERRITOIRE
Création de valeur via des loyers, la fiscalité locale et des entreprises de travaux régionales

ANNEXE 1



RÉPARTITION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

RÉPARTITION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

ENTRE LE SIDELC ET LE CONCESSIONNAIRE ENEDIS

La répartition de la maîtrise d'ouvrage varie selon la nature des travaux et selon que la commune est urbaine ou rurale.

SIDELC | ENEDIS | COMPÉTENCE PARTAGÉE

	NATURE ET OBJET DES TRAVAUX	COMMUNES URBAINES Maître d'ouvrage	COMMUNES RURALES Maître d'ouvrage
RENFORCEMENT	Renforcement des réseaux BT	ENEDIS	SIDELC
	Renforcement des réseaux HTA	ENEDIS	ENEDIS
SÉCURISATION	Sécurisation des réseaux BT	ENEDIS	SIDELC
RACCORDEMENT	Extension HTA rendue nécessaire par le renforcement ou le raccordement d'un utilisateur sur le réseau BT	ENEDIS	SIDELC
	Autres Extensions HTA	ENEDIS	ENEDIS
	Extension BT pour le raccordement individuel	ENEDIS	ENEDIS
	Extension BT pour le raccordement d'une installation de consommation collective hors ZAC	ENEDIS	pour les raccordements collectifs verticaux
	Extension BT pour le raccordement d'une installation de consommation collective pour les ZAC	ENEDIS	SIDELC
	Extension BT pour le raccordement d'une installation de consommation collective sous maîtrise d'ouvrage autre que communale ou inter-communale	ENEDIS	pour les raccordements collectifs verticaux
	Extension BT pour le raccordement d'une installation de production ~ 6 kVA simultané avec une installation individuelle de consommation	ENEDIS	SIDELC
	Extension BT pour le raccordement de bâtiments publics neufs	ENEDIS	SIDELC
	Extension BT pour le raccordement de toute autre installation de production	ENEDIS	ENEDIS
BRANCHEMENT	Branchement BT sans extension	ENEDIS	ENEDIS
	Branchement BT suite à une extension	ENEDIS	SIDELC liaison A ENEDIS liaison B
	Branchement de toute installation de production	ENEDIS	ENEDIS
OUVRAGE BT	Ouvrage de branchement et d'extension BT	ENEDIS	SIDELC liaison A ENEDIS liaison B
INTÉGRATION DES OUVRAGES	Effacement	SIDELC	SIDELC
DÉPLACEMENT D'OUVRAGE	Déplacement d'ouvrage	ENEDIS	ENEDIS

Dans certains cas, le SIDELC et ENEDIS interviennent ensemble. Cela concerne notamment des extensions collectives ou des branchements liés à une extension. La répartition est définie par convention (liaison A/liaison B)

SIDELC **liaison A** (du réseau jusqu'au coupe-circuit) ENEDIS **liaison B** (du coupe-circuit jusqu'au compteur)

ANNEXE 2



TRAVAUX EFFECTUÉS ET SUBVENTIONS ÉCLAIRAGE PUBLIC EN 2025

DÉTAIL PAR COMMUNES

LES TRAVAUX RÉALISÉS
PAR COMMUNES EN 2025

Détail des travaux et montants investis selon la nature des opérations

COMMUNES	EXTENSION	RENFORCEMENT	SÉCURISATION
ANGÉ	5 646,92 € - 11 Rte de la Vallée		
AVARAY		105 350,60 € - Le Port au Vin	
AVERDON	6 369,73 € - Rue des Saisons 898,73 € - 17 Montrichau		
AZÉ			
BEAUCE-LA-ROMAINE	22 204,41 € - Prenouvellon Buissons 905,62 € - Ouzouer Le Marché Lot 7 Rue Armand Pellé		
BRACIEUX	45 201,27 € - Rue de Candy 12 Lots		
BREVAINVILLE			11 664,15 € - La Mulotière
BUSLOUP		15 567,76 € - Le Gros Chêne	5 605,49 € - Les Cheneteaux 1 063,10 € - Le Colombier
CANDÉ-SUR-BEUVRON	3 072,22 € - Rue du Passe Pied 2 996,52 € - Les Bois de la Caillère		
CELLÉ			
CELLETTES	37 463,02 € Rue de l'Église 51 102,55 € - Rue des Maçons 36 246,19 € - Lot la Gaudronnière	116 183,03 € - Rue des Ormeaux	
CHAILLES			26 941,23 € Rue Des Maltières - Pinodière
CHAMBORD	10 070,06 € Faisanderie de Lapiverie	16 396,34 € - Faisanderie de Lapiverie	
CHAMPIGNY EN BEAUCE	15 308,32 € - 6 Chemin de la Cave		
CHÂTEAUVIEUX			52 082,63 € - La Ravaudière 5 276,70 € - Le Graveux 4 982,17 € - La Chaumillonerie 66 338,81 € - La Richardière
CHÂTILLON-SUR-CHER	16 678,58 € - Les Girardières 10 994,84 € - Lot les Rossignols		16 254,20 € - Route des Girardières
CHÂTRES-SUR-CHER	12 064,46 € - Chemin du Canal		16 638,45 € - Les Fresnes
CHAUMONT-SUR-LOIRE	5 990,75 € - Rue de Vesnon 6 541,79 € - Parking Château pour IRVE		
CHAUMONT-SUR-THARONNE			
CHÉMERY	21 770,16 € - Rue du Rossignol 5 448,50 € - Rue de La Plaine	36 042,42 € - Le Bois Minhy	32 020,42 € - Rte de La Grande Sologne 79 984,59 € - Les Troudoux
CHEVERNY	19 117,09 € - Route du Bûcher		22 555,44 € - Chemin de Poely 78 148,87 € - Croix de L'ormeau 5 818,99 € - Route de Troussay
CHISSAY-EN-TOURAINE	18 637,81 € - Les 7 Arpents 1 175,91 € - 9 Rue du Prochal		
CHITENAY			
CONAN			7 977,88 € - Le Bois Brûle
CORMENON	18 062,45 € - D151 A Léon Avrain		

EFFACEMENT	ÉCLAIRAGE PUBLIC - TELECOM	SUBVENTIONS ÉCLAIRAGE PUBLIC
		34 555,32 € - Renouvellement
73 137,27 € - Route de Galette	**30 907,11 € -** Ep Enfouissement Route de la Galette **27 123,55 € -** Tel Enfouissement Route de la Galette	**3 600 € -** Effacement Route de la Galette
34 837,28 € Membrolles Rue Général d'Ales Zone 1	**24 006,23 € -** Ep Enfouissement Membrolles Rue Général d'Alès Zone 1 **22 254,65 € -** Tel Enfouissement Membrolles Rue Général d'Alès Zone 1	**3 600 € -** Effacement Membrolles Rue Général d'Alès Zone 1
		2 183,12 € - Diagnostic
68 315,62 € Rue des Jonquilles et des Glycines	**26 489,97 € -** Ep Enfouissement Rue des Jonquilles Rue des Glycines **10 885,05 € -** Tel Enfouissement Rue des Jonquilles Rue des Glycines	
176 413,66 € - Rue des Ormeaux	**76 821,23 € -** Ep Enfouissement Rue des Ormeaux **121 620,42 € -** Tel Enfouissement Rue des Ormeaux	**15 060,75 € -** Effacement Rue des Ormeaux
2 372,37 € - Rue Nationale	**26 508,09 €** Tel Sécurisation Rue des Maltières - Pinodière	
		3 600 € - Renouvellement
119 973,71 € - Rue du Château d'eau	**34 893,85 € -** Ep Enfouissement Rue du Château d'eau **68 748,91 € -** Tel Enfouissement Rue du Château d'eau	**5 200 € -** Effacement Rue du Château d'eau **3 800 € -** Renouvellement
	27 451,25 € - Ep Enfouissement Rue de la Gare - Rue du Tramway **29 265,82 €** Tel Enfouissement Rue de la Gare - Rue du Tramway	**4 178,95 € -** Renouvellement
48 455,15 € - Rue de La Gare - Rue du Tramway		**3 000 € -** Effacement Rue de la Gare - Rue du Tramway
		33 074 € - Renouvellement
		35 899,80 € - Renouvellement
		51 600 € - Renouvellement

COMMUNES	EXTENSION	RENFORCEMENT	SÉCURISATION
CORMERAY	10 481,18 € - Rue du Pont Romain 13 289,95 € - Route de Malabry 9 102,81 € - Rue de l'Ormeau	51 885,47 € - Route de Cheverny	31 699,78 € - Démolition Cabine Haute Route de Fougères
COUDDES	19 953,47 € - Les Guignes		
COUËTRON-AU-PERCHE	12 443,50 € - Arville la Dorinière		2 670,39 € - Oigny la Brunetière 55 552,42 € - Arville le Parc 37 454,24 € - St Avit la Margotière 5 281,24 € - Souday le Petit Cointron
COULOMMIERS-LA-TOUR			1 875,72 € - Tour 120 937,71 € - La Touche
COUR-CHEVERNY		3 884,94 € - Gilette	
COURBOUZON			12 911,78 € - Courbouzon
CROUY-SUR-COSSON			5 309,24 € - Le Grand Ruau
DHUIZON	3 336,05 € - 39 Rue de Chambord 59 115,92 € - Les Veillas	40 214,90 € - Ancienne perception	
FAVEROLLES-SUR-CHER			15 309,43 € - La Pochetterie
FONTAINE-LES-COTEAUX			43 790,95 € - Le Grand Ri
FONTAINE RAOUL			97 725,21 € - Pavillon des Buis 189 168,32 € - La Pigeonnerie
FOSSÉ		43 568,88 € - Impasse De Vilaine	
FRANCAY			5 316,10 € - La Moletière
FRESNES	14 804,30 € - Rue de l'Ardilleux		36 902,53 € - Démolition Cabine Haute Rue de la Taille Picard 105 865,30 € - Rue de la Taille Picard
FRÉTEVAL	13 821,46 € - Rue du Plessis	8 993,77 € - Rue du Plessis	10 391,93 € - Église
GIÈVRES	13 559,59 € - 27 Rue de l'Érable	25 637,04 € - Sablières 2 134,33 € - Les Genêts	
GOMBERGEAN	1 584,98 € - Rue de Touraine	6 025,77 € - Villechien	
GY-EN-SOLOGNE			
HERBAULT			47 219,90 € - Rue de Limaçon 6 204,27 € - Rue du Petit Herbault
HOUSSAY		14 796,43 € - Houssay	
HUISSEAU-EN-BEAUCE	9 973,20 € - Le Grand Martigny 1 261,80 € - Le Bois de Villetuboeuf		
HUISSEAU-SUR-COSSON	783,35 € - Lot 387 Rte de Chambord 5 Lots	16 322,19 € - Le Chiteau	21 574,60 € - Maison des Champs 90 234,74 € - Chêne Plain 110 167,27 € - Chaussée Lecomte 76 958,49 € - Beauvais 1 684,39 € - Rte de Chambord
JOSNES	1 839,11 € - 1 Rue de La Martinerie	35 992,51 € - La Croix 157 518,37 € - Chemin des Noues	
LACHAPELLE-ST-MARTIN		23 468,00 € - Rue des Noyers 183 233,14 € - La Chapelle du Villiers	
LACHAPELLE-VENDÔMOISE	17 063,60 € - 33 Rue du Parc		
LA FERTÉ-IMBAULT		1 302,84 € - Mutation Ruelle St Nicolas	4 611,22 € - La Tuilerie 2 678,06 € - Rue Nationale
LA FERTÉ-ST-CYR			
LA FONTENELLE			36 702,71 € - Les Bercinières
LA-VILLE-AUX-CLERCS	43 388,03 € - Fort Girard	63 503,26 € - Le Thiery	24 761,85 € - Nid de Pie

EFFACEMENT	ÉCLAIRAGE PUBLIC - TELECOM	SUBVENTIONS ÉCLAIRAGE PUBLIC
	38 513,43 € - Tel Renforcement Route de Cheverny	
45 531,70 € - Route de Blois Tr1	**22 741,46 € -** Tel Enfouissement Route de Blois	**3 200 € -** Renouvellement
	62 669,80 € - Tel Sécurisation La Touche **432,73 € -** Tel Sécurisation La Tour	
113 035,93 € - Avenue de Verdun	**33 698,90 €** Ep Enfouissement Avenue de Verdun **59 064,01 €** Tel Enfouissement Avenue de Verdun	**11 361,60 € -** Renouvellement
67 463,22 € - Grande Rue Tr3	**26 558,03 € -** Ep Enfouissement Grande Rue Tr3 **48 770,01 € -** Tel Enfouissement Grande Rue Tr3	
		800 € - Renouvellement
		7 200 € - Renouvellement
102 918,72 € - Rue de l'Étang Rue des Prêtres	**46 838,07 € -** Ep Enfouissement Rue de l'Étang Rue des Prêtres **46 378,99 € -** Tel Enfouissement Rue de l'Étang Rue des Prêtres	**27 030,40 € -** Renouvellement
		600 € - Renouvellement
		11 141,60 € - Renouvellement
2 069,40 € - Rue du Bailli		**41 820 € -** Renouvellement Rues Diverses
		10 600 € - Renouvellement
19 859,55 €- Place de l'Église	**437,38 € -** Ep Enfouissement Place de l'Église **6 859,25 € -** Tel Enfouissement Place de l'Église	
113 649,82 € - Faubourg de Bretagne	**26 816,69 € -** Ep Enfouissement Faubourg de Bretagne **39 782,98 € -** Tel Enfouissement Faubourg de Bretagne	**309,58 € -** Renouvellement 15 Rue du Bourg

COMMUNES	EXTENSION	RENFORCEMENT	SÉCURISATION
LAMOTTE-BEUVRON			
LANCÔME	8 532,05 € - 2 Chemin du Bas Bercy		
LANDES-LE-GAULOIS			11 516,43 € - Démolition Cabine Haute Le Grand Chassay
LE CONTROIS-EN-SOLOGNE			
LE GAULT-DU-PERCHE		77 529,79 € - Route de la Bazoche	
LE POISLAY	9 850,46 € - Le Tertre		44 993,72 € - La Grande Blottière
LE TEMPLE			
LES MONTILS		49 777,77 € - Rue de Frileuse	
LIGNIÈRES			
LISLE			
LUNAY			123 765,55 € - Les Vallées 873,73 € - La Moulotterie 873,73 € - Barre 873,73 € - Pillault
MARAY		180 494,80 € - Les Boîtes	
MARCILLY-EN-GAULT		32 714,11 € - Rd 49 Rte de St Viâtre	103 429,22 € - Cabine Hte Petit Fresnes
MAREUIL-SUR-CHER			23 719,81 € - Rte de St Aignan St André
MASLIVES	2 225,84 € - 14 Rue Chemin Rural	25 211,68 € - Grand Maison	
MAVES		11 879,67 € - Démolition Cabine Haute Rte de Sermaise	
MAZANGÉ			25 696,27 € - Bois Bourgeois
MEHERS	12 064,87 € - Gué Matin		
MENARS	16 366,27 € - Lot Zac des Coutures Ilot A 15 465,27 € - Lot Zac des Coutures Ilot B		
MENNETOU-SUR-CHER	25 111,88 € - Rue du Val de Rose	3953,39 € - Rue du Val de Rose	
MER			
MEUSNES			
MILLANÇAY			11 539,70 € - La Poste 64 334,83 € - La Boulauderie 37 483,88 € - Ferme de Ste Marthe 84 347,25 € - Vc N°4 La Boussavie
MONDOUBLEAU			
MONTEAUX			49 165,55 € - Route de Mesland
MONTHOU-SUR-BIÈVRE		69 477,02 € - Le Souriou	
MONTHOU-SUR-CHER			
MONTLIVAULT	24 118,86 € - 16 Lots Rue de Huisseau 14 642,81 € - 4 Lots Rue de Huisseau 65 510,40 € - Lot Le Colombier		
MONTOIRE			
MONTROUVEAU			16 603,44 € - Richeborde
MORÉE	13 605,04 € - La Vallée Mordret	104 024,03 € - La Ruelle 58 748,44 € - Rte de Brevainville	

EFFACEMENT	ÉCLAIRAGE PUBLIC - TELECOM	SUBVENTIONS ÉCLAIRAGE PUBLIC
35 567,37 € - Avenue de Vierzon	**12 330,02 € -** Tel Enfouissement Avenue de Vierzon	
		198,40 € - Renouvellement
4 495,42 € - Fougères Rue du Grand Clos	**1 230,13 € -** Ep Enfouissement Fougères Rue du Grand Clos **1 990,72 € -** Tel Enfouissement Fougères Rue du Grand Clos	
		7 788 € - Renouvellement
50 990,73 € - Le Bourg	**13 631,89 € -** Ep Enfouissement Le Bourg **16 960,92 € -** Tel Enfouissement Le Bourg	**276 € -** Diagnostic **6 200 € -** Effacement Le Bourg
		22 701,60 € - Renouvellement
7 247,39 € - Rue Nationale Rd 208	**811,74 € -** Ep Enfouissement Rue Nationale Rd208 **823,72 € -** Tel Enfouissement Rue Nationale Rd 208	
	16 896,10 € - Tel Sécurisation Rte de St Aignan	**4 400 € -** Renouvellement
15 565,12 € - Couture **2 991,92 € -** Rue de Sixtre	**2 713,37 € -** Tel Renforcement Démolition Cabine Haute Rte de Sermaise **221,70 € -** Ep Enfouissement Rue de Sixtre **287,26 € -** Tel Enfouissement Rue de La Sixtre	
140 248,56 € - Rue de Boutefée	**37 988,72 € -** Ep Enfouissement Rue De Boutefée **54 780,67 € -** Tel Enfouissement Rue De Boutefée	**5 000,40 € -** Effacement Rue De Boutefée
		12 856,50 € - Renouvellement
		35 508,52 € - Renouvellement
		400 € - Renouvellement
		14 164 € - Renouvellement
	3 021,61 € - Tel Sécurisation Route de Mesland	
767,25 € - Rue du Château Tr3		
		54 885,30 € - Renouvellement
		50 727,20 € - Renouvellement

COMMUNES	EXTENSION	RENFORCEMENT	SÉCURISATION
MUIDES-SUR-LOIRE		149 833,11 € - Le Mené 6 249,19 € - Route de Mer	
MULSANS			
MUR-DE-SOLOGNE		104 329,42 € - Baudanière	17 270,43 € - Mail des Platanes
NAVEIL			
NEUNG-SUR-BEUVRON		20 554,16 € - Rue du 11 Novembre	2 997,04 € - Les Ruaux 64 513,38 € - Chemignon 4 968,14 € - Maison Neuve 22 075,56 € - La Canetterie 73 753,49 € - Cr de Montgon Chaffins 1 419,78 € - La Chaumette 8 191,96 € - Remparts et Gué Mulon 126 400,21 € - Rte de Marcilly-En-Gault
NOURRAY		40 591,40 € - Nourray	
NOUAN-LE-FUZELIER	6 640,44 € - Lot Rue du Bourg Neuf 12 433,11 € - Lot Rue de la Chaussée 8 786,28 € - La Noue 7 878,05 € - Rue du Four à Chaux		20 261,88 € - Pré Salé 65 783,14 € - Cabine Haute la Vilaine
OISLY			
PÉRIGNY			
PEZOU		87 257,15 € - Taille du Perron	8 483,95 € - Les Bas de Fontaine 4 699,20 € - Fontaine
PIERREFITTE-SUR-SAULDRE	7 796,34 € - Les Alicourts	85 714,61 € - La Maison Rouge Le Cerbois	53 190,90 € - La Ramée 12 682,35 € - Montifault 2 631,74 € - Chemin de Reuilly 711,70 € - Patureau Pierre 1 166,87 € - Rue de Souesmes 1 362,40 € - Rue de Salbris 824,69 € - Rue de Chaon 10 556,14 € - Les Alicourts
PONTLEVOY		4 101,90 € - Passage Du Salut	112 508,75 € - Démolition Cab Haute Rte de Sudais
PRUNAY-CASSEREAU	655,27 € - Le Moulin à Vent 1 960,88 € - Rue de la Libération		32 327,89 € - Grande Oucherie 11 106,90 € - Blanche Fontaine
PRUNIERS-EN-SOLOGNE	5 277,41 € - Lot Rue Georges Guynemer 13 094,83 € - Lot la Dabinerie		115 192,98 € - La Jaudraie
RENAY			102 986,57 € - Renay
ROMORANTIN	4 632,85 € - Rue Charles d'Angoulême Tr3		
ROCÉ			
ROUGEOU	8 845,86 € - Le Carroir	6 107,37 € - Le Carroir	
SALBRIS			
SAMBIN			86 638,07 € - Les Plantes 6 292,68 € - Rue de La Malle
SANTENAY			58 464,00 € - Bois Pictière
SARGÉ-SUR-BRAYE			24 573,33 € - La Grange
SASNIÈRES			33 671,51 € - La Racinière
SASSAY		21 635,75 € - Chêne Vert	79 501,75 € - Rue du Grand Patureau
SAVIGNY-SUR-BRAYE			
SELLES-SUR-CHER			
SELLES-ST-DENIS	46 490,97 € - Montifaut 6 022,52 € - La Caneterie 1 415,88 € - 15 Rue De La Lande	250 539,62 € - Les Montours 1 719,65 € - 15 Rue De La Lande	54 677,36 € - Cabine Haute la Sujetterie

EFFACEMENT	ÉCLAIRAGE PUBLIC - TELECOM	SUBVENTIONS ÉCLAIRAGE PUBLIC
	2 426,58 € - Tel Renforcement Route de Mer **31 217,37 € -** Tel Renforcement Le Mené	**10 631,20 € -** Renouvellement 2025
		2 873,20 € - Rue des Carrières Renouvellement
		4 199,40 € - Renouvellement Rue des Serres
		3 680,40 € - Renouvellement
		600 € - Diagnostic **2 480 € -** Renouvellement
11 477,43 € Quartier Des Favignolles Tr2	**1 199,82 € -** Tel Enfouissement Rue Charles d'Angoulême Tr3 **3 371,63 € -** Tel Enfouissement Quartier des Favignolles Tr2	
		3 778,40 € - Renouvellement
88 955,30 € - Place du Marché	**12 089,79 € -** Tel Enfouissement Place du Marché **11 498,14 € -** Ep Enfouissement Place du Marché	**2 029,20 € -** Renouvellement
		20 255,20 € - Renouvellement
		11 202 € - Renouvellement
		4 004,10 € - Renouvellement
796,18 € - Rue de Plaisance		

COMMUNES	EXTENSION	RENFORCEMENT	SÉCURISATION
SEUR			
SOUGÉ			51 501,77 € - Villemisson
SOUESMES	8 389,85 € - Route de Pierrefitte		
SOUVIGNY-EN-SOLOGNE			65 921,18 € - Cabine Haute la Botterie 20 120,18 € - Route de Vanne la Marnière
SAINT-AIGNAN			
ST-AMAND-LONGPRÉ	14 486,33 € - Lot Rue de la Poterie	44 038,90 € - Rue Jean Moulin	46 464,21 € - Les Assis 4 289,20 € - La Jarriaie
ST-BOHAIRE		92 827,92 € - La Planche de la Vove	50 394,63 € - Rue des Vollerants
ST-CLAUDE-DE-DIRAY			
ST-DENIS-SUR-LOIRE		63 623,27 € - Villefolet	
ST-DYÉ-SUR-LOIRE	8 666,73 € - Lot Zac de Couture Tr5		
ST-ÉTIENN-DES-GUÉRETS			
ST-FIRMIN-DES-PRÉS		36 672,49 € - Chappedane 17 029,35 € - 3 Rue de La Garenne	
ST-HILAIRE-LA-GRAVELLE			
ST-JEAN-FROIDMENTEL		13 442,01 € - Vigne du Jarre	
ST-JULIEN-DE-CHEDON	10 317,63 € - Route de St Aignan		83 073,28 € - Rte de Jacou
ST-JULIEN-SUR-CHER	8 691,51 € - 200 Rte de Chevenet	13 343,01 € - Rte de Chevenet	
ST-LAURENT-DES-BOIS		43 227,73 € - Villesiclaire	
ST-LOUP-SUR-CHER			
ST-LAURENT-NOUAN	17 192,35 € - Rue de la Fromenterie 32 563,63 € - Le Petit Geloux	102 375,05 € - Lunot 2 069,40 € - Nouan Église 70 944,90 € - Rte d'Orléans	7 805,92 € - Poissonnière
ST-LUBIN-EN-VERGONNOIS		50 264,47 € - Rue des Écoles	
ST-MARC-DU-COR			
ST-MARTIN-DES-BOIS			3 588,17 € - Chemin du Tertre 96 128,14 € - La Sournas
ST-OUEN			
ST-ROMAIN-SUR-CHER			19 189,61 € - Chemin des Aubras la Chainas 1 637,25 € - Impasse du Bas Morlu
ST-SULPICE			
ST-VIÂTRE			26 597,92 € - La Faisanderie Blanchardière 33 750,57 € - Maison Blanche 11 563,77 € - Bellevue 3 509,76 € - La Brosse le Grand Leu
STE-ANNE			128 103,11 € - Tarche 16 292,40 € - La Guignardière
SUÈVRES		36 076,97 € - Le Terreux 44 870,82 € - Rue du Grand Port	
TALCY			

EFFACEMENT	ÉCLAIRAGE PUBLIC - TELECOM	SUBVENTIONS ÉCLAIRAGE PUBLIC
		2 311,20 € - Renouvellement
		19 060 € - Renouvellement
		20 451,20 € - Renouvellement
		750 € - Renouvellement
10 661,54 € - Rue du Morest Tr1	**1 941,67** - Tel Enfouissement Rue de Morest Tr1 **1 897,94 €** - Ep Enfouissement Rue de Morest Tr1	
57 597,29 € - Rue de la Loire **33 546,74 €** - Rue Médicis	**26 950,72 €** - Ep Enfouissement Rue de la Loire **2 631,23 €** - Tel Enfouissement Rue de la Loire **13 323,32 €** - Ep Enfouissement Rue Médicis **11 855,58 €** - Tel Enfouissement Rue Médicis **21 263,27 €** - Tel Renforcement Villefolet	**10 188,28 €** - Renouvellement Villefolet **2 400 €** - Effacement Médicis **3 000 €** - Effacement Rue de la Loire **11 598 €** - Renouvellement
		280,86 € - Diagnostic **2 424,89 €** - Renouvellement
		2 450 € - Renouvellement
38 901,31 € - Route d'Anjouin	**45 085,52 €** - Ep Enfouissement Route d'Anjouin **6 900,41 €** - Tel Enfouissement Route d'Anjouin	
	9 171,51 € - Tel Renforcement Route d'Orléans	**1 878,40 €** - Renouvellement **5 246,35 €** - Renouvellement Route d'Orléans Rue des Chambres **3 165,60 €** - Renouvellement Rue du Moulin à Vent **2 189,60 €** - Renouvellement Rue St-Germain
19 719,64 € - Champigny		**39 565,44 €** - Renouvellement
		609,20 € - Diagnostic **2 294,80 €** - Renouvellement
6 884,24 € - Rue St-Georges	**1 314,08 €** - Ep Enfouissement Rue St Georges **1 505,16 €** - Tel Enfouissement Rue St Georges **120,29 €** - Tel Sécurisation Chemin du Tertre	
123 965,36 € - Rue Blériot	**34 215,98 €** - Tel Enfouissement Rue Blériot	
		10 435,45 € - Renouvellement
2 649,57 € - Rue de La Paix Tr1		
136 843,43 € - Rue du Bourg	**66 573,45 €** - Ep Enfouissement Rue du Bourg **77 183,49 €** - Tel Enfouissement Rue du Bourg	**8 558 €** - Effacement Rue du Bourg
99 967,65 € - Rue du Pierre Pouteaux	**9 963,55 €** - Ep Enfouissement Rue Pierre Pouteaux **13 409,59 €** - Tel Enfouissement Rue Pierre Pouteaux	**26 537,20 €** - Renouvellement **1 000 €** - Renouvellement Le Terreux
		4 578 € - Renouvellement

COMMUNES	EXTENSION	RENFORCEMENT	SÉCURISATION
THEILLAY	12 583,88 € - La Servantière		40 055,87 € - Route de Châtres 13 561,50 € - Démolition Cab Haute Veve 24 330,64 € - La Reaute l'Étang 248 097,38 € - Ferme de la Reaute
THÉSÉE			86 578,43 € - La Bougonnetière 31 550,36 € - Rte de Couddes 71 222,31 € - La Coulonnière
TOUR-EN-SOLOGNE	22 411,20 € - Le Riou	10 930,56 € - Shanen	
VALENCISSE	3 553,12 € - Chambon Chemin des Cotterelles	4 483,62 € - Chambon Bigottière	3 253,46 € - Orchaise Route de St Lubin 43 812,52 € - Orchaise Les Gr Auvergnats
VALLIÈRES-LES-GRANDES			
VALLOIRE-SUR-CISSE			16 108,55 € - Chouzy Rue de La Gare 54 883,32 € - Chouzy Les Marelles 38 638,20 € - La Chenaye 71 385,78 € - Coulanges Rue de Beaujour 5 688,00 € - Chouzy Chemin de L'isle Vert
VENDÔME			
VEUZAIN-SUR-LOIRE			
VIEVY-LE-RAYE	29 254,64 € - Les Ouches		
VILLEBAROU	6 895,94 € - Rue de La Croix Rouge 63 090,65 € - Route de Châteaudun		
VILLECHAUVE			10 681,96 € - La Moinerie 224 057,11 € - Le Haut Bourg
VILLEDIEU-LE-CHÂTEAU	1 946,64 € - Rue du Pont Bodin		3 597,78 € - La Megerie 46 225,98 € - Les Cormiers
VILLEFRANCHE-SUR-CHER		49 533,30 € - Les Fonds Dorés et Bouchi de La Garde	
VILLEFRANCOEUR			
VILLEHERVIERS	10 925,74 € - Route de Romorantin		
VILLEMARDY		95 671,19 € - Villemardy	
VILLEPORCHER	15 752,13 € - Lot Rue des Lys		
VILLERBON		17 974,72 € - Villerbon	
VILLETRUN	13 065,49 € - La Temperie		
VILLEXANTON		210 150,76 € - Cimetière	
VILLIERS-SUR-LOIR	8 316,61 € - Lot Za de La Croix Nourry 5 577,21 € - 300 Rue de la Pierre Percée	14 531,30 € - Mut Lotissement	
VINEUIL			
VOUZON	9 624,78 € - Le Chêne Rond		11 634,69 € - Démolition Ch La Ronce
YVOY-LE-MARRON	9 778,13 € - Rue de St Jean		

EFFACEMENT	ÉCLAIRAGE PUBLIC - TELECOM	SUBVENTIONS ÉCLAIRAGE PUBLIC
		24 241,60 € - Renouvellement
		6 546 € - Renouvellement
2 683,49 € - Orchaise Champigny **6 902,07 €** - Chambon Rue des Loges **120 197,07 €** - Orchaise Rte de St Lubin Tr2	Orchaise **35 524,33 €** - Ep Enfouissement Route de St Lubin **75 807,46 €** - Tel Enfouissement Route de St Lubin **5 036,08 €** - Tel Sécurisation Les Grands Auvergnats Chambon **4 637,12 €** - Ep Enfouissement Rue des Loges **9 487,30 €** - Tel Enfouissement Rue des Loges	**1 928,40 €** - Renouvellement
13 035,12 € - Route de Pontlevoy		
46 864,99 € - Avenue Georges Guimond	**22 487,98 €** - Tel Enfouissement Av Georges Guimond	**25 527,15 €** - Programme 2024 Renouvellement
		13 738,62 € - Renouvellement Rues Diverses
		16 080 € - Renouvellement
	35 732,98 € - Tel Sécurisation Le Haut Bourg	
		9 050,80 € - Renouvellement
		1 600 € - Renouvellement
		400 € - Renouvellement Parking Bourg
39 190,13 € - Rue de L'abbaye	**18 834,85 €** - Ep Enfouissement Rue de L'abbaye **18 015,66 €** - Tel Enfouissement Rue de L'abbaye **21 133,02 €** - Tel Renforcement Villemardy	**13 358,80 €** - Renouvellement **2 158,80 €** - Effacement Rue de L'abbaye
		639,01 € - Diagnostic **3 634 €** - Renouvellement
		1 011,20 € - Renouvellement Villesablon
		8 370 € - Renouvellement
109 701,22 € - Route de Chambord Tr1 **8 394,25 €** - Route de Chambord Tr2	**2 478,29 €** - Ep Enfouissement Route de Chambord Tr2 **2 193,41 €** - Tel Enfouissement Route de Chambord Tr2 **48 549,87 €** - Ep Enfouissement Route de Chambord Tr1 **67 891,69 €** - Tel Enfouissement Route de Chambord Tr1	**2 250 €** - Effacement Route de Chambord Tr 1 **2 113,20 €** - Renouvellement
29 275,45 € - Rue de Lamotte	**13 011,60 €** - Ep Enfouissement Rue de Lamotte **11 410,80 €** - Tel Enfouissement Rue de Lamotte	
22 932,06 € - Route de Vouzon	**15 003,68 €** - Tel Enfouissement Route de Vouzon	



SIDELC
SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE DE LOIR-ET-CHER

SIDELC

Syndicat Intercommunal
de Distribution d'énergie de Loir-et-Cher
15, rue Franciade - CS 63414
41034 Blois Cedex
Tél. : 02 54 55 16 50
contact@sidelc.com

PUBLICATION

Directeur de la publication : Pascal BIOULAC, Président du SIDELC
Conception graphique : Fanny Baudoin
Impression : [nom de l'imprimeur]
[adresse de l'imprimeur]
2026

CRÉDITS PHOTOS

Le SIDELC remercie pour le prêt de photos :
Aurélien CHARRON : pages 2, 10, 12, 23 et dos de couverture.
Didier DEPOORTER : page 19.

RGPD :
Les informations collectées par le SIDELC directement auprès de vous, dans le cadre de l'intérêt légitime du SIDELC, font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la gestion des publications. Ces informations sont à destination du SIDELC et des prestataires mandatés par le SIDELC. Ces données seront conservées pendant 1 an dans le cadre des documents préparatoires.
Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.
Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.
Pour exercer vos droits RGPD ou pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données (DPO), en justifiant de votre identité soit par adresse postale : SIDELC – à l'attention du DPO – 15 rue Franciade – CS 63414 – 41034 BLOIS CEDEX ou par mail : dpo@sidelc.com
Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).